



Règlement qui fait pas peur :

Définition : Ce festival du film d'animation Web : "même jour même heure" se déroulera, comme son nom l'indique, dans plusieurs lieux de France et de la mappemonde le samedi 17 mai 2008 à 15h00 via internet.
Chaque structure participant en temps que lieu de diffusion devra très simplement être équipée d'un écran, vidéo projecteur et d'un accès internet. Le propos étant de partager un même événement le même jour à la même heure afin de tisser des fils sans bobine pour le plaisir des yeux, des émotions et de la création.

Participer au Festival du Film Web ? Rien de plus simple il suffit de suivre les étapes suivantes :

Associations, Eric, Ecm, Epn :

.Pour être structure partenaire de diffusion ou partenaire de création ou partenaire de diffusion-création ou simple participant: télécharger, imprimer, remplir et signer la fiche d'inscription disponible sur le site : www.leportaildessavoirs.asso.fr.

.Il n'y a rien à gagner sauf à être diffusé.

.Jeunes créateurs :

Participer au festival vous permettra d'entrer en contact avec des acteurs de terrain de la culture, du multimédia et de l'éducation permanente, ainsi que d'être accompagné et diffusé dans votre médium créatif. Nous mettrons en lien votre contact : site, blog, lieux d'expo...

.L'oeuvre doit avoir été conçue et produite pour internet, au moyen d'une technique adaptée au web (quick time, Flash, HTML...)

.L'oeuvre doit impérativement être consultable sur internet.

.Aucune thématique n'est imposée cependant les organisateurs se réservent le droit de refuser une production si celle-ci présente un caractère xénophobe, révisionniste, homophobe, pornographique, pédophile et toutes formes de discriminations.

.Une durée maximale de 6 minutes est demandée.

.Chaque structure ou association peut soumettre plusieurs oeuvres.

.La participation au festival est gratuite, cependant les frais d'envoi des films sont à la charge des participants.

© 2007-Festival "Même jour même heure". contact : memejourmemeheure@gmail.com Tel : 0490790331



.Le souscrivants certifie être le détenteur des droits d'auteur ou du copyright.

En s'inscrivant au festival, il autorise la projection gratuite de l'oeuvre citée durant le festival "même jour,même heure" ainsi que lors de sa promotion en dehors des dates de manifestation et quelqu'en soit la forme de promotion (autres manifestations, sites, DVD, séances de cinéma).

.Le festival "même jour même heure" se réserve la droit d'utiliser à titre promotionnel sur d'autres supports, papier, télévision, CD rom, autres sites, les créations sélectionnées.

Envoyer le(s) film(s) au plus tard le **25 Avril 2008**

-soit par le Web à l'adresse suivante :

memejourmemeheure@gmail.com

-soit par courrier sur CD ou DVD dans un format adapté pour le web + la fiche d'inscription, le tout dans un emballage plutôt solide (la poste n'a aucune pitié avec ces petits paquets !) à l'adresse du Festival : "le portail des savoirs" :**immeuble le Belvédère, parking de Croze,84120 Pertuis**

.le choix horaire et l'ordre de passage (y compris une éventuelle déprogrammation) sont placés sous la responsabilité des organisateurs, à savoir le Portail des Savoirs, qui agiront au mieux dans l'intérêt du bon déroulement de la manifestation.

.Les participants cèdent au Festival, sans contrepartie, le droit de reproduction des films sélectionnés pour diffusion dans la presse, sur internet ou à la télévision dans le cadre de la promotion du Festival.

La participation au Festival implique l'acceptation sans réserve des termes du présent règlement.

Pour plus d'informations : www.leportaildessavoirs.asso.fr

© 2007-Festival "Même jour même heure". contact : memejourmemeheure@gmail.com Tel : 0490790331